

L'ÉLECTION DE 2012

La mort de Jocelyn, un drame
du bizutage aux Mines

ENQUÊTE - 10 pages

DOMINIQUE VOYNET
DOS AU MUR À MONTREUIL

POLITIQUE - 10 pages

INTERNATIONAL - 10 pages

« Il faut casser le monopole de la Sécu »

**Jennifer Landry, 39 ans,
dermatologue**

Jennifer Landry raconte. Il y a près d'un an, l'expert-comptable l'a appelée et a prononcé la sentence : « Vous êtes dans le couloir de la mort », a lancé l'inquisiteur des comptes, non sans un rien de pathos. La jeune dermatologue a raccroché, abasourdie. Son affaire tournait au mieux, pourtant. En s'endettant, elle avait ouvert en 2009 ce cabinet sans falbalas, donnant sur cour dans un immeuble moderne de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Année après année, elle avait rempli sa salle d'attente, bercée par une douce musique d'ambiance. Son chiffre d'affaires était devenu plus que respectable, rondet. A 39 ans, elle se croyait installée. Jusqu'à ce que l'augure la condamne.

La cause de ces déboires ? Les charges. « J'étais dans le rouge à cause d'elles, tellement ils m'avaient massacrée en 2012. » Jennifer Landry énumère ces « ils » mortifères : caisse de retraite, CSG-CRDS, Assurance-maladie. Autant de dizaines de milliers d'euros à chaque fois qui plombaient son bilan, en même temps que l'économie du pays. « La Sécurité sociale est un gouffre qui endette la France. Elle pratique la gabegie. Elle rembourse un euro les lunettes mais paye les logements de fonction des directeurs d'hôpitaux et finance les syndicats. Elle permet d'acheter la paix sociale. Il faut casser le monopole de la Sécu pour qu'elle redevienne ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : un assureur. »

Alors, en janvier, Jennifer Landry a exigé par lettre recommandée sa radiation des organismes

de Sécurité sociale et renvoyé dans le même élan sa carte Vitale. Elle a souscrit une assurance privée anglaise, Amaris, basée à Bristol. Jennifer Landry envoie ses feuilles de soins en Grande-Bretagne et assure être remboursée sous 48 heures. « Je paye moins cher et je suis mieux assurée. » Elle a également contracté une assurance-vie au Luxembourg, histoire de « se faire un capital » en prévision des vieux jours.

Elle a surtout annulé en février toutes les autorisations de prélèvements bancaires qu'avait la Sécu. Cette dernière n'a pas goûté cette dissidence. « La législation actuelle ne permet pas de cesser de cotiser à la Sécurité sociale et de souscrire uniquement une assurance privée », lui a écrit un responsable de

**Jennifer Landry
a souscrit une
assurance privée
anglaise. « Je paye
moins cher et je suis
mieux assurée »**

l'Assurance-maladie. Depuis, les mises en demeure et menaces de pénalités s'accumulent. Jennifer Landry attend fermement les huissiers. Elle assure avoir le droit pour elle depuis une décision européenne de 2001 qui, selon elle, met fin au monopole de la Sécurité sociale.

Jennifer Landry est une des animatrices du Mouvement pour la liberté de la protection sociale, créé par Claude Reichman, un ancien dentiste parisien. Le MLPS organise des réunions d'information sur le sujet. Samedi 23 novem-

bre, l'une d'elles devait réunir 250 personnes à Levallois. Des médecins et des professions paramédicales, mais aussi des artisans ou des professions libérales qui ont accepté de payer 10 euros pour entendre les conseils de ces sécessionnistes. Ils étaient 60 à Amiens, 150 à Avignon.

La dermatologue participe également au mouvement Les médecins ne sont pas des pigeons, créé par un chirurgien esthétique de Nice, Philippe Leterre. Il entend protester contre l'avenant imposé par Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, qui contraint un peu plus les dépassements d'honoraires. « Pourquoi la Sécurité sociale ne paye que 25 euros une consultation en dermatologie quand la moyenne en Europe est de 60 euros ? C'est un bourreau qui décide arbitrairement de nos tarifs et, tout aussi arbitrairement, peut décider d'augmenter les cotisations du jour au lendemain. Il faut pouvoir faire jouer la concurrence. »

Inutile d'en appeler à la morale, au devoir de solidarité. « Je paye mes impôts, qui financent la CMU ou le RSA. » Le discours a été parfaitement rodé au fil des réunions publiques. « Contrairement à nous, les salariés ne savent pas ce qu'ils payent tous les mois. L'apparente cela à de la manipulation. Imaginer que l'on reverse aux gens les 30 % à 40 % qu'on leur prélève, quel gain en pouvoir d'achat, quel choc de compétitivité ! » MLPS dit avoir reçu 500 demandes de personnes voulant se désaffilier. Ils sont pour l'heure quelques dizaines seulement à avoir franchi le pas. Ils se sont donné un nom : « Les libérés ». ■

B. H.